

**ÉCOLE DOCTORALE DE DROIT DE LA SORBONNE  
DÉPARTEMENT DROIT COMPARÉ**

## **LETTRE DU DEPARTEMENT DROIT COMPARE**

**- 31 JANVIER 2017 -**

Directeur : **Professeur David Capitant**

Chargée de mission : **Madame Claire Flavigny**

**Accueil du public et permanence téléphonique :**

mardi au vendredi : 9 heures – 13 heures

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Centre Malher

Bureau 401

9, rue Malher

75004 Paris

Téléphone : + 33 (0)1 44 78 33 70

Courriel : [eddc@univ-paris1.fr](mailto:eddc@univ-paris1.fr)

Site web: <https://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/departements/droit-compare/>

# SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
<b>BIBLIOTHEQUES</b> .....	3
<b>RECOMMANDATION</b> .....	4
<b>DIVERS</b> .....	5
•           CONSULTATION DES NEWSLETTERS           5	
<b>CANDIDATURES</b> .....	6
• <b>concours « "Étudiants et jeunes chercheurs »</b> 6	
•           Message du Professeur Capitant,   6	
•           appel à candidatures pour la Rencontre doctorale 7	
•           Mener ses recherches en Ecosse   8	
<b>OFFRES D'EMPLOI</b> .....	9
<b>COLLOQUES ET CONFÉRENCES</b> .....	11
<b>PRIX DE THESE</b> .....	17
•           IRJS           17	
•           Prix de thèse SFDE           17	
•           PRIX DE THÈSE SORBONNE FISCALITÉ 2016           17	
•           PRIX DE LA MEILLEURE THÈSE DE FINANCES PUBLIQUES 2016   18	
<b>AIDE À LA MOBILITÉ DU DÉPARTEMENT DE DROIT COMPARÉ</b> .....	20

**Centre Malher (1er étage )**

**9, rue Malher**

**75004 Paris**

**Tél. : 01 44 78 33 13 / fax : 01 44 78 33 62**

**E-mail : [bibldc@univ-paris1.fr](mailto:bibldc@univ-paris1.fr)**

Portail: [bedjs.univ-paris1.fr](http://bedjs.univ-paris1.fr)

Catalogue de la bibliothèque : <http://catalogue.univ-paris1.fr>

Consultation sur place

Catalogue en ligne

### **Directions scientifiques**

Institut des Sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (I.S.J.P.S. ex-U.M.R. 8103),

Département de droit comparé de l'E.D.D.S.

Département de droit public et de droit fiscal de l'E.D.D.S.

(E.D.D.S.: Ecole Doctorale de Droit de la Sorbonne)

### **Conditions d'accès :**

Carte de lecteur (inscription et renouvellement à chaque rentrée universitaire, voir règlement intérieur sur le portail [bedjs.univ-paris1.fr](http://bedjs.univ-paris1.fr))

### **Horaires d'ouverture :**

De 9 h à 18 h sans interruption les lundi, mercredi, jeudi et vendredi

de 9 h à 20 h sans interruption le mardi

### **Fermeture :**

Vacances universitaires (consulter le panneau d'affichage)

## RECOMMANDATION

---

Vous souhaitez déposer une candidature à un financement.

Vous avez besoin de la recommandation du directeur de votre département doctoral.

Votre dossier doit être très bien étayé pour que les membres du jury appelé à en juger, d'une part soient persuadés du sérieux de la recherche et d'autre part comprennent précisément à quoi servira l'argent qu'ils vous attribueront éventuellement et que vous ne pouvez pas faire de France ce que vous comptez faire sur place.

Afin de renforcer la qualité de la présentation de votre projet et d'améliorer vos chances de succès vous voudrez bien noter :

D'une part concernant la **construction de la présentation de votre projet** :

- L'importance d'une présentation du projet de thèse suffisamment développée,
- avec une problématisation suffisamment avancée,
- un état des lieux de la littérature,
- un programme précis de ce que vous comptez faire pendant ces quelques mois,
- des personnes que vous allez rencontrer
- et des raisons pour lesquelles il faut que vous les rencontriez,
- enfin, des sources que vous allez consulter et qui ne sont pas disponibles en France etc.

D'autre part concernant  **votre demande de recommandation** de la part de Monsieur David Capitant, Directeur du département de droit comparé :

- En raison de la nécessité de venir lui présenter votre dossier avant de l'envoyer pour signature, **il est indispensable que votre dossier soit déposé au département de droit comparé 15 jours avant la date limite de dépôt auprès de** quelque organisme que ce soit ceci afin de disposer d'un délai suffisant pour organiser une rencontre à l'EDDC avec Monsieur Capitant et lui laisser le temps de revoir le dossier en fonction des indications communiquées.

- **CONSULTATION DES NEWSLETTERS**

les newsletter des autres Départements :

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN

DROIT PRIVE

DROIT PUBLIC ET DROIT FISCAL

peuvent être consultées sur le site de l'EDDS :

<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/newsletters-des-departements/>

### **URGENT - 31 janvier !!**

- **concours « "Étudiants et jeunes chercheurs » »**

La Fabrique de l'industrie lance sa première édition du concours « "Étudiants et jeunes chercheurs » » en partenariat avec la Direction générale des entreprises du Ministère de l'Économie et des Finances et les Echos Start.

Pourquoi ? Pour qui ?

Ce concours vise à valoriser des travaux de recherche originaux d'étudiants et de jeunes chercheurs. Il s'agit d'enrichir la réflexion sur des sujets relatifs à la compétitivité industrielle tels que l'emploi, la formation, le dialogue social, la mondialisation, l'innovation, les marchés d'avenir...

Trois catégories sont proposées : thèses, mémoires et articles ou working papers de jeunes chercheurs. Les candidats doivent avoir soutenu ou soumis leur travail entre le 1er janvier 2014 et le 31 janvier 2017.

A gagner

- THÈSE : prix de 3 000€
- MÉMOIRE : prix de 1 500€
- ARTICLE ou WORKING PAPER : prix de 1 000€

Les dossiers devront être déposés **au plus tard le 31 janvier 2017** à minuit , date de clôture du concours.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de La Fabrique :

[http://www.la-fabrique.fr/fr/jeune\\_industrie/concours-etudiants-jeunes-chercheurs/](http://www.la-fabrique.fr/fr/jeune_industrie/concours-etudiants-jeunes-chercheurs/)

[www.la-fabrique.fr](http://www.la-fabrique.fr) [

[http://www.la-fabrique.fr/fr/jeune\\_industrie/concours-etudiants-jeunes-chercheurs/](http://www.la-fabrique.fr/fr/jeune_industrie/concours-etudiants-jeunes-chercheurs/) ]

- **Message du Professeur Capitant,**  
Directeur du département de droit comparé

Chers doctorants

Notre université entretient de relations avec de nombreuses universités étrangères, particulièrement intéressants pour des comparatistes.

Plus particulièrement, nous mettons en place des projets d'échange et de coopération dans les domaines suivants, susceptibles de vous intéresser.

Merci de répondre par email à Mme Flavigny pour vous manifester si vous souhaitez être sollicités dans le cadre de l'un des projets suivants :

- échanges de doctorants avec l'université de Tunis (toutes disciplines juridiques)
- échanges en droit public avec l'Italie (droit public)
- échanges avec l'Allemagne (toutes disciplines juridiques)
- échanges avec la Russie (Moscou, toutes disciplines juridiques)

Merci d'indiquer vos coordonnées (mails et tel) et pour quelle discipline juridique vous êtes susceptibles de vous impliquer.

Bien cordialement.  
David Capitant

- **appel à candidatures pour la Rencontre doctorale** organisée cet été, en collaboration avec le Centre Culturel International de Cerisy-La-Salle (en Normandie).

La rencontre doctorale aura lieu **du 4 au 11 juillet** au Centre Culturel International de Cerisy, dans le cadre du colloque organisé sous la direction de Pierre Musso, Professeur à l'Université de Rennes 2 et à l'École Télécom Paris Tech, et Alain Supiot, Professeur au Collège de France.

Le colloque ainsi que la rencontre porteront sur le thème suivant:

**"Qu'est-ce qu'un régime de travail réellement humain?"**.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web du CCI de Cerisy (<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/travail17.html>), ainsi que sur le site de l'Institut d'Études Avancées de Nantes (<https://www.iea-nantes.fr/fr/>).

Le public de doctorants (et post-doctorants) visés par l'appel englobe tout à la fois, les juristes, les gestionnaires, les économistes, les sociologues, mais aussi les étudiants en ergonomie du travail, en psychologie du travail ou toute autre discipline se rapportant au travail, à ses représentations et pratiques. Les dimensions esthétiques et artistiques du travail ne seront pas non plus négligées. En outre, un accueil particulier sera fait aux doctorants venant des divers continents ou travaillant dans le cadre des aires culturelles.

Voir en pièce jointe

- **Mener ses recherches en Ecosse**

The Glasgow Legal Theory research group, at the School of Law, University of Glasgow is inviting prospective PhD candidates in legal theory and philosophy to apply to the 2016-2017 round of PhD scholarships advertised by the College of Social Sciences, University of Glasgow.

The Scholarships cover full fees and living expenses and are open to UK, European and International (Overseas) students. For more details refer to:

<http://www.gla.ac.uk/colleges/socialsciences/studentfundingopportunities/postgraduateresearch/>

Glasgow Legal Theory is one of four only research groups at the school of law, University of Glasgow and counts among the leading units of legal philosophy in Europe and the UK. The supervision interests of our academics cover a wide range of topics with particular emphasis on: Constitutional Theory, Law and Political Economy, Law and Analytical Philosophy, Legal Reasoning, Criminal Law Theory, Law and Social Theory, Theory of Labour Law. Visit our webpage at: <http://www.gla.ac.uk/schools/law/research/groups/legaltheory/>

In addition, it might be helpful to highlight that the School of Law has adopted a flexible scheme whereby external supervisors can be added to the supervision team of Glasgow PhD students. This might be of interest if you have strong students, whose work you would like to supervise, but for whom there is no funding available at your home institution. While our school is not in a position to offer any remuneration to external supervisors, we are able to cover travel and accommodation when they need to attend supervision sessions in Glasgow. We also hope that involvement in supervision with our jurisprudence staff will help cultivate academic networks which in the medium-long term might foster further collaboration.

For enquiries you may contact Prof. George Pavlakos [georgios.pavlakos@glasgow.ac.uk](mailto:georgios.pavlakos@glasgow.ac.uk)



L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), créé en 2010, est un institut de recherche rattaché à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère de la Défense. Composé d'une quarantaine de personnes, civiles et militaires, sa mission principale est de renforcer la recherche française sur les questions de défense et de sécurité. L'équipe de recherche est répartie en cinq domaines : Questions régionales Nord, Questions régionales Sud, Armement et économie de défense, Défense et société, Pensée stratégique.

Plus d'informations sur le site internet et dans la version électronique de la plaquette : <http://www.defense.gouv.fr/content/download/488506/7813404/file/IRSEM%202016%20Presentation%20FR.pdf>

➤ **Domaine « Armement et économie de défense » : 2 chercheurs**

Le domaine « Armement et économie de défense » s'intéresse aux questions économiques liées à la défense (budgets de défense, politique d'acquisition, enjeux industriels, exportations d'armement, innovation technologique). Il a également pour vocation de traiter, de manière plus large, les questions stratégiques résultant des développements technologiques (cyberdéfense, robotisation, etc.), des problématiques d'accès aux ressources naturelles et des enjeux normatifs.

**- 1 poste de chercheur « Economie de défense » (30 janvier, entrée en fonction à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017)**

Profil : docteur avec expérience et publications pertinentes, généraliste de l'économie de défense, en lien avec les grands enjeux stratégiques de défense (politique industrielle, politique de l'innovation, économie et conflictualité, stratégies d'acquisition, financement de la défense, exportations et transfert de technologie, etc.).

**- 1 poste de chercheur « Questions énergétiques » ou « Cyberdéfense » (30 janvier, entrée en fonction à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017)**

Profil : docteur avec expérience et publications pertinentes, spécialiste :

soit des questions énergétiques et d'accès aux ressources (énergétiques et minières), sous l'angle économique et géopolitique ; le titulaire du poste devra en particulier être en mesure de mener des analyses de chaîne de valeur, de liens Etat-entreprise, de réseaux décisionnels et d'interactions entre les différentes structures.

soit des développements liés aux technologies de l'information et de la communication, appliqués au domaine de la défense (cyberdéfense, internet des objets, industrie du futur, aspects normatifs) ; outre une bonne connaissance technique de ces domaines, le titulaire du poste devra être capable de hauteur de vue sur ces sujets (dimensions technique, économique, normative, organisationnelle, opérationnelle).

➤ **domaine « Défense et société » : 1 directeur de recherche**

Le domaine « Défense et société » se concentre sur les rapports entre la défense et la société, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix. Les études explorent le lien armées-nation dans des multiples dimensions comme les relations entre responsables militaires et décideurs politiques ou l'attitude de l'opinion publique vis-à-vis des questions de défense, la sociologie de la violence et de la guerre ainsi que la sociologie des forces armées avec une approche à la fois nationale et internationale

**- 1 poste de directeur du recherche (directeur du domaine) (30 janvier, entrée en fonction à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017)**

Profil : professeur des universités, maître de conférences, directeur d'études (EHESS/EPHE) ou directeur de recherche (CNRS/INED), avec des qualités managériales. Temps partiel possible.

➤ **domaine « Pensée stratégique » : 1 directeur de recherche (militaire) et 1 chercheur (civil)**

Le domaine « Pensée stratégique » s'intéresse à la conduite des conflits armés à tous les niveaux (stratégique, opératique, tactique), à la dissuasion nucléaire, l'analyse du renseignement, la production et l'analyse de concepts (innovation, adaptation, surprise stratégique, coercition, guerre hybride, déni d'accès, etc.) et la politique de défense et de sécurité.

**- 1 poste de directeur de recherche (directeur du domaine) (aussitôt que possible)**

Profil : colonel de l'armée de terre, idéalement docteur ou doctorant, ou ayant une appétence pour la recherche, un intérêt pour les questions de doctrine et une expérience d'encadrement.

**- 1 poste de chercheur (30 janvier, pour une entrée en fonction à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017)**

Profil : civil, docteur avec expérience et publications pertinentes. La spécialité est ouverte : terrorisme, guerres asymétriques, interventionnisme militaire ou tout autre sujet intéressant le domaine.

**Les fiches de poste sont ou seront en ligne sur le site internet de l'IRSEM.**

**Tous les postes de chercheurs sont des contrats de deux ans renouvelables une fois. Le lieu de travail est l'Ecole militaire, Paris 7<sup>e</sup>.**

**Les candidats intéressés doivent envoyer leur dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, d'un CV et d'une publication au directeur (jean-baptiste.jeangenevilter@defense.gouv.fr), à la secrétaire générale (marie-noelle.quiot@defense.gouv.fr) et au directeur scientifique (jean-vincent.holeindre@defense.gouv.fr) avant la date limite. Les entretiens auront lieu dans la foulée, pour une entrée en fonction aussitôt que possible.**

## COLLOQUES ET CONFÉRENCES

---

### ATTENTION !!

Désormais l'enregistrement audio de certaines conférences figurera sur le site de l'EDDS (<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/>) à la rubrique manifestations scientifiques puis podcasts.

### CONFÉRENCES ET COLLOQUES

- **1er février**

Revue de droit allemand : Présentation de la nouvelle chronique de Droit international public

Institut de recherches juridiques de la Sorbonne  
4, rue Valette, 75005 Paris - 2e étage  
le mercredi **1er février 2017 à 18h00**

- 1 – Décision de la Cour constitutionnelle fédérale allemande sur le CETA (13/10/2016)
- 2 – Décision de la Cour constitutionnelle fédérale allemande sur la sortie de l'Allemagne du nucléaire (06/12/2016)
- 3 - Position de l'Allemagne concernant la lutte contre Daesh
- 4 - Position de l'Allemagne concernant la situation en Ukraine et les mesures adoptées à l'égard de la Russie
- 5 - Activités de recherche du centre de droit international de la Humboldt-Universität".

La Revue de droit allemand (RDA), qui est née au début de l'année 2016, réunit des universitaires français.es et vise à diffuser à un public francophone les principaux éléments de la culture juridique allemande. Ses différentes rubriques portent sur les domaines suivants : droit constitutionnel, droit administratif, droit international public, droit social, droit pénal, droit européen, etc...

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à consulter notre site ou à nous écrire ([www.droit-allemand.org](http://www.droit-allemand.org)).

- **6 février**

Le département Sorbonne-fiscalité de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (IRJS) vous convie à sa prochaine table ronde sur Les principes fiscaux dans les Constitutions hispaniques (les exemples de l'Espagne et du Pérou), le lundi 6 février 2017 à 16h00 en salle 1 au centre Panthéon (12, place du Panthéon - 75005 Paris).

Cette table ronde sera suivie de la présentation, par M. Pablo HERNANDEZ GONZALEZ-BARRERA, de

sa thèse sur « **El concepto de beneficiario efectivo en los convenios tributarios sobre la renta y sobre el patrimonio** » (Universidad Pontificia Comillas), laquelle sera suivie de la remise du prix Sorbonne Fiscalité de la meilleure thèse de droit fiscal soutenue en France ou à l'étranger en 2015. Un cocktail clôturera cette manifestation.

Vous trouverez ci-joint l'invitation à ces événements. Ces informations sont aussi accessibles à l'adresse suivante : <https://irjs.univ-paris1.fr/labo/sorbonnefiscalite/>

Pour vous inscrire : cliquez ici

- **10 février**

Veillez trouver ci-joint le programme et le bulletin d'inscription du colloque "**Les actualités du droit des contrats : premier anniversaire de la réforme du 10/02/16**" organisé le 10 février 2017 à l'Université Jean Moulin Lyon 3 par l'association des étudiants du Master 2 Droit et pratique des contrats, avec le soutien du CERCRID.

- **15 février**

FONDAFIP organise le mercredi 15 février 2017 de 18h à 20h une conférence-débat sur le thème : « **Le système financier allemand: Quelle politique budgétaire? Quelle politique d'investissement ?**».

Cette conférence se tiendra à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (salle 1).

Elle est organisée avec le soutien de l'Ambassade d'Allemagne à Paris et de la Revue française de finances publiques.

voir ci-joint le programme.

L'accès à la conférence est conditionné à une inscription à l'adresse suivante : **contact@fondafip.org**.

- **15 février**

La Commission de la jeune recherche en droit constitutionnel organisera le 15 février 2017, sa **sixième journée de la jeune recherche** en la salle des Conseils de l'Université Paris II, Panthéon-Assas.

en pièce jointe l'affiche de la journée (PJ1), ainsi que le programme de celle-ci (PJ2).

- **17 février**

ci-joint l'annonce du troisième séminaire public de réflexion du Projet Camps et Droit.

Il aura pour thème Identification du concept de "camp" - Approche juridique du point de vue du droit interne.

Interviendront Marie-Laure Basilien-Gainche, Danièle Lochak et Karine Parrot.

Il sera organisé le 17 février 2017 à l'Université Paris Nanterre à 14h au Bâtiment B en Salle des conférences.

Inscription avant le 10 février 2017 à l'adresse [campsetdroit@gmail.com](mailto:campsetdroit@gmail.com)

- **10 mars**

Le prochain colloque de l'Institut Demolombe, en partenariat avec le Tribunal des affaires de la sécurité sociale, se tiendra le vendredi 10 mars 2017 à la Faculté de droit de l'université de Caen Normandie et aura pour thème: "Rencontres normandes de contentieux de la sécurité sociale"

Vous trouverez le programme et le bulletin d'inscription sur le lien suivant:

<http://droit.unicaen.fr/recherche/colloques/rencontres-normandes-de-contentieux-de-la-securite-sociale-766618.kjsp?RH=1234866138073>

L'inscription à cette manifestation est obligatoire et ouverte à la formation continue des professionnels.

- **24 mars**

Vous êtes invités au colloque intitulé « **Sur les routes de la drogue** », qui se tiendra le vendredi 24 mars 2017, de 9h à 18h, à la Faculté de droit, économie, gestion et AES de l'Université de Bretagne occidentale, à Brest.

Organisée sous le haut patronage de Monsieur le garde des Sceaux, ministre de la Justice, Jean-Jacques URVOAS, cette manifestation s'effectue en partenariat avec l'Ecole nationale de la magistrature (ENM). Elle est validée au titre de la formation continue par l'Ecole des avocats du Grand Ouest (EDAGO).

- **29 mars**

**M. Dieter GRIMM**

*Professeur à l'Université Humboldt de Berlin (Allemagne)*

invité par l'Assemblée des professeurs, sur la proposition du professeur Alain Supiot, titulaire de la chaire «État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités», donnera une conférence sur le sujet suivant :

**MOINS DE CONSTITUTION POUR PLUS DE DÉMOCRATIE EN EUROPE ?**

Cette conférence aura lieu au Collège de France (11, place Marcelin-Berthelot, Paris 5e), le mercredi 29 mars 2017, à 17 heures, amphithéâtre Guillaume Budé.

- **7 avril**

M. Gilles Raoul-Cormeil et l'Institut Demolombe sont heureux de vous annoncer leur prochain colloque qui se tiendra le vendredi 7 avril 2017 l'université de Caen Normandie avec pour thème:

**"La vie privée du majeur protégé "**

Ce colloque est ouvert à la formation continue des professionnels qui souhaitent obtenir une convention avec l'Université de Caen Normandie et une attestation, mentionnant le nombre d'heures dispensées, reconnue pour leur formation professionnelle obligatoire. Le programme complet de la journée et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le lien suivant:

<http://droit.unicaen.fr/recherche/colloques/la-vie-privee-du-majeur-protége-768687.kjsp?RH=1236091932189>

- **19 avril**

**M. Gunther TEUBNER**

*Professeur à l'Université Goethe de Francfort (Allemagne)*

invité par l'Assemblée des professeurs, sur la proposition du professeur Alain Supiot, titulaire de la chaire «État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités», donnera une conférence sur le sujet suivant :

## **LA QUESTION CONSTITUTIONNELLE AU-DELÀ DE L'ÉTAT-NATION : POUR UNE APPROCHE SOCIOLOGIQUE DU PHÉNOMÈNE CONSTITUTIONNEL**

Cette conférence aura lieu au Collège de France (11, place Marcellin-Berthelot, Paris 5e), le mercredi 19 avril 2017, à 17 heures, amphithéâtre Guillaume Budé.

- **19 au 23 juin La semaine doctorale intensive**

Le programme doctoral droit de Sciences Po et l'Ecole doctorale Droit et Sciences Politique de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense organisent leur septième

### **SEMAINE DOCTORALE INTENSIVE**

#### **A Sciences Po du 19 au 23 juin 2017**

Initiée en 2011 et poursuivie avec grand succès depuis, la Semaine Doctorale Intensive est une initiative co-organisée par l'École de droit de Sciences Po et l'Ecole doctorale Droit et Sciences Politiques de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Pour l'édition 2017, l'internationalisation de la SDI se poursuit, les écoles doctorales de la faculté de droit de Turin, de la faculté de droit de Perugia, du département de droit de la London School of Economics, du Erik Castrén Institute of International Law and Human Rights de la faculté de droit de l'Université d'Helsinki, et de la faculté de droit de Los Andes s'associent à l'événement.

cf Pièce jointe

Informations disponibles pour l'inscription à : <http://blogs.sciences-po.fr/intensive-doctoral-week/>

#### **Date limite d'inscription : 28 février 2017**

- **du 7 février au 6 juin les dates intéressantes du département de DROIT PUBLIC et de DROIT FISCAL :**

le programme des prochaines conférences de l'Ecole doctorale de Paris 1,

qui ont toujours lieu le mardi de 18 h à 20 H, au centre Malher, 9 rue Malher, amphi Dupuis (niveau -1)

- le 7 février : "Le Tour de France", des candidats à la maîtrise de conférences, par Lucie Sponchiado et Fanny Tarlet

- le 21 février : "Le contrôle du respect des droits fondamentaux des personnes privées de liberté", par

Adeline HAZAN, contrôleur général des lieux de privation de liberté, avec comme discutants Danièle Lochak (professeure émérite à l'Université de Nanterre), Jacques Chevallier (professeur émérite à l'Université Paris II) et Catherine Teitgen-Colly, professeure à l'Université Paris 1

- le 7 mars : "l'accès à la justice en matière d'environnement en droit québécois et canadien" MMe Paule Halley, professeure à l'Université de Laval au Québec
- le 21 mars, "la force de gouverner" (sur l'histoire de la notion d'exécutif et de gouvernement depuis la IIIe République) , présentation de son ouvrage par Nicolas Rousselier, professeur d'histoire, avec Bastien François, professeur de Sciences Politiques à Paris 1, comme discutant.
- le 4 avril "L'environnement dans la nouvelle constitution tunisienne" par Leila Chikhaoui, professeure de droit à l'Université de Tunis, membre de la Cour constitutionnelle tunisienne, ancienne doctorante de Paris 1
- le 18 avril "le droit du changement climatique" Michaël Burger, Lecturer à l'Université de Columbia et Chercheur au centre de recherches sur le changement climatique de l'Université de Columbia, USA (en anglais)
- le 2 mai "Méthodologie de la thèse. Méthodes et éthique de l'enseignement", par Marie-Anne Cohendet, directrice de l'Ecole doctorale
- le 23 mai (à confirmer) "Ethique de la recherche" par Ludovic Ayrault, Professeur de droit fiscal à Paris 1
- le 6 juin "le concours d'agrégation", par Maryse Deguegue et Ségolène Barbou-Desplaces, professeures de droit public à Paris 1 et respectivement présidente et membre du dernier jury du concours d'agrégation

Par ailleurs, le forum des doctorants, où chacun peut librement présenter sa thèse en quelques minutes puis en discuter, se tiendra le vendredi 10 mars, de 15 h à 20 h, toujours dans l'amphithéâtre Dupuis.



- **IRJS**

en pièce jointe l'annonce du **prix de thèse de l'IRJS**

- **Prix de thèse SFDE**

La Société Française pour le Droit de l'Environnement attribue tous les deux ans un Prix de thèse (1er et 2nd prix, et si le jury l'estime opportun un prix spécial).

Ces prix sont destinés à récompenser les thèses en langue française qui contribuent à l'amélioration des connaissances en droit de l'environnement.

Pour le Prix de thèse SFDE 2017, pourront concourir les thèses soutenues entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2016.

Vous trouverez, en pièce jointe, toutes les informations utiles à la constitution du dossier de candidature. La date de clôture des candidatures est fixée **au 2 mars 2017**.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat du prix : tel : 03.68.85.87.83 - courriel : [laurence.renard@unistra.fr](mailto:laurence.renard@unistra.fr)

- **PRIX DE THÈSE SORBONNE FISCALITÉ 2016**

Afin de promouvoir la recherche scientifique en Droit Fiscal, le Département de recherche Sorbonne Fiscalité de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (École de droit de la Sorbonne - Université Paris 1) organise un Prix de thèse. Ce prix a pour objectif de distinguer chaque année une thèse de Droit Fiscal.

Le prix de thèse Sorbonne Fiscalité 2015 a été décerné à Monsieur Pablo HERNANDEZ GONZALEZ-BARREDA pour sa thèse El conceptode beneficiario efectivo en los convenios tributarios sobre la renta y sobre el patrimonio, soutenue à l'Université pontificale de Comillas (Madrid).

Le lauréat du prix 2016 pourra voir la publication de sa thèse prise en charge intégralement par les éditions Bruylant dans la collection Finances publiques et sera invité à présenter sa recherche doctorale à l'issue de la conférence des jeunes chercheurs organisée à Paris en 2017.

Le jury du prix est composé des enseignants-chercheurs du département Sorbonne Fiscalité. Les thèses soutenues à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne seront expertisées par des enseignants-chercheurs extérieurs à cette Université.

[Conditions pour concourir](#)

Sont admis à concourir les docteurs ayant soutenu une thèse de droit fiscal entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016 au sein d'une institution universitaire, française ou étrangère.

Les candidats devront faire parvenir leur thèse au format papier (2 exemplaires). Le dossier devra aussi comporter :

- le rapport du jury de thèse,

- un CV,

- un résumé de la thèse en vingt-cinq (25) pages rédigé en français ou en anglais.

L'ensemble de ces éléments devra être envoyé à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 28 février 2017, le cachet de poste faisant foi.

Les informations et résultats seront diffusés sur le site :

<https://irjs.univ-paris1.fr/labo/sorbonnefiscalite>

Contact et adresse d'envoi :

Sorbonne-Fiscalite@univ-paris1.fr - 01.44.07.77.51 Département Sorbonne-Fiscalité (IRJS) Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 12 Place du Panthéon, 75005 Paris

• **PRIX DE LA MEILLEURE THÈSE DE FINANCES PUBLIQUES 2016**

Afin de promouvoir la recherche scientifique en finances publiques, le Groupement Européen de Recherche en Finances Publiques (GERFIP) rattaché au Département Sorbonne Fiscalité de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne (École de droit de la Sorbonne - Université Paris 1) organise un Prix de thèse. Ce prix a pour objectif de distinguer chaque année une thèse de droit des finances publiques.

Le lauréat du prix 2016 sera invité à présenter sa recherche doctorale à l'issue de la conférence des jeunes chercheurs organisée à Paris le 19 juin 2017.

Le jury du prix est composé des enseignants-chercheurs du GERFIP et du département Sorbonne Fiscalité. Les thèses soutenues à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne seront expertisées par des enseignants-chercheurs extérieurs à cette Université.

Conditions pour concourir

Sont admis à concourir les docteurs ayant soutenu une thèse de droit des finances publiques entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 31 décembre 2016 au sein d'une institution universitaire, française ou étrangère.

Les candidats devront faire parvenir leur thèse au format papier (2 exemplaires). Le dossier devra aussi

comporter :

- le rapport du jury de thèse,
- un CV,
- un résumé de la thèse en vingt-cinq (25) pages rédigé en français ou en anglais.

L'ensemble de ces éléments devra être envoyé à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 30 mars 2017, le cachet de poste faisant foi.

Les informations et résultats seront diffusés sur le site :

<https://irjs.univ-paris1.fr/labo/sorbonnefiscalite>

Contact et adresse d'envoi :

gerfip@univ-paris1.fr – +33 (0)1 44 07 76 89

GERFIP (IRJS / Sorbonne fiscalité)

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1, rue d'Ulm - 75005 PARIS - FRANCE

- Les aides à la mobilité : renvoi pour les détails sur le site de l'école doctorale de droit de la Sorbonne (EDDS) rubrique financement  
<http://www.univ-paris1.fr/ecoles-doctorales/edds/financements/>

**à consulter régulièrement !!!**

ET TOUJOURS ...

### AIDE À LA MOBILITÉ DU DÉPARTEMENT DE DROIT COMPARÉ

Le département de droit comparé souhaite encourager la mobilité de ses doctorants en octroyant un soutien financier ponctuel. Il s'agit d'aider les doctorants qui souhaitent effectuer des recherches à l'étranger ou participer à un colloque en France ou à l'étranger.

Cette participation prend la forme d'un financement partiel ou total des droits d'inscription à des manifestations scientifiques, d'un remboursement des frais de déplacement et/ou d'hébergement. Compte tenu du nombre croissant de demandes, le montant généralement octroyé oscille entre 150 et 200 euros (somme forfaitaire).

Les doctorants intéressés doivent déposer leurs demandes au bureau de l'école doctorale, **un mois avant leur départ** en fournissant :

- un courrier ou mail de leur directeur de thèse adressé directement à la directrice de l'école doctorale et attestant de l'importance du séjour pour l'avancement de la thèse
- les justificatifs utiles (programme de la manifestation scientifique, justificatifs d'inscriptions ...)
- un projet de budget
- un RIB original
- une photocopie de la carte d'identité
- une photocopie de la carte d'étudiant
- les dates précises de séjour

***ATTENTION : Il est impératif de déposer votre dossier complet auprès du département doctoral avant le départ , aucun remboursement ne pouvant être assuré si le dossier n'a pas été complété dans les délais.***